

J'accuse De Gaulle d'incitation à la destruction de la flotte française à Mers-el-Kebir

écrit par Moktar | 24 octobre 2020



Je souhaite présenter un autre point de vue que Cachou sur Mers-el-Kebir.

<https://resistancerepublicaine.com/2020/10/23/mers-el-kebir-churchill-salaud-ou-heros/>

Il n'a jamais été question une seule seconde que la marine française se range sous les ordres de l'envahisseur allemand. Les amiraux de «La Royale» réunis à Toulon ont le choix entre deux décisions : soit attendre la suite des événements sur la base navale du Var, soit rejoindre un port libre d'Afrique du Nord afin de se mettre en réserve au service de la France un jour très prochain, et cela début de juillet 1940, à peine un mois après l'évacuation de Dunkerque et donc en plein différent entre le général Weygand et l'État-Major britannique.

Dès 1939 l'amiral Darlan a affirmé « qu'il fallait avant tout conserver notre empire.» Lorsqu'il devient vice-président du Conseil, en 1940, son objectif reste toujours le même :

Collaborer avec l'occupant pour préserver l'empire et conserver la flotte française, alors l'une des plus puissantes du monde.

Les ordres donnés dès le 20 juin, à l'amiral Darlan sont clairs : « *Quels que soient les ordres reçus, ne jamais abandonner à l'ennemi un bâtiment de combat intact.* »

Et ceux que transmettra l'amiral sont tout aussi clairs : « *notre flotte ne se mettra jamais au service d'une puissance étrangère quelle qu'elle soit, ni anglaise ni allemande.* »

L'article 18 de l'armistice spécifiait d'ailleurs très clairement que les bâtiments français ne seraient pas utilisés par les forces allemandes pour la poursuite de la guerre.

Les Britanniques étaient au courant de cette clause mais ce qu'ils ignoraient, c'est que les installations portuaires de l'Atlantique et de la Manche avaient été sabordées par les marins français avant l'arrivée des troupes allemandes et que l'amiral Darlan avait ordonné à ses états-majors de saborder les bâtiments si les Allemands tentaient de s'en emparer.

La marine a évacué les ports menacés par l'avance allemande afin qu'il soit certain qu'aucun bâtiment ne tombera entre leurs mains.

C'est ainsi que, dès le 18 juin, 162 bateaux quittent la base navale de Brest, dont le cuirassé «Richelieu» et le «Jean Bart» à Saint-Nazaire. Tous deux en cours d'achèvement ont pu rallier respectivement Dakar et Casablanca. Ceux qui n'ont pu quitter la base se sont sabordés.

Le 30 juin, le vice-amiral Muselier, venant de Gibraltar, rejoint Londres et se met au service de la France Libre. Il informe aussitôt De Gaulle des dispositions prises afin que la flotte française ne tombe jamais aux mains des Allemands ainsi que le sabordage de nombreuses installations portuaires.

Malgré une incompatibilité manifeste de tempérament entre les deux hommes, De Gaulle se voit dans l'obligation de nommer Muselier comme chef des Forces navales françaises libres.

Immédiatement nommé amiral, Muselier rend public l'engagement qu'aucun bâtiment français ne se livrera ni à l'ennemi ni à l'allié britannique, mais la suite des événements ruinera tous

ses efforts.

Voici d'ailleurs comment celui qui fut l'un de ses plus proches collaborateurs, l'amiral Muselier, juge De Gaulle : *«C'est un apprenti dictateur incompétent et son but est la prise du pouvoir personnel dans un régime présidentiel. Il est responsable d'une lutte fratricide contre des Français au mépris des engagements solennels qui constituaient le principe même de notre mouvement.»*

Il poursuit : *« De Gaulle est le plus grand déserteur de l'Armée française, c'est un traître qu'une gloire usurpée et soudaine allait transformer en despote. »*

Muselier, le premier officier général qui l'avait rejoint à Londres !

Ces ordres De Gaulle les connaissait, mais il s'est bien gardé d'en tenir informé le gouvernement anglais. Dans sa stratégie de représentativité unique de la France Libre, et devant le peu d'enthousiasme du gouvernement anglais face à sa présence, il lui fallait un «clash» grave pour provoquer le désaccord et entacher l'aimable complicité entre Lord Halifax et Philippe Pétain.

Ce sera donc ses accusations mensongères du 22 juin 1940 : *« Il résulte de ces conditions que le territoire français sera totalement occupé. Notre flotte, nos avions, nos chars, nos armes, à livrer intacts, pour que l'adversaire puisse s'en servir contre nos propres alliés. »*

Puis son discours du 2 juillet, à Londres, veille de l'agression de Mers-el-Kebir (rayé de ses mémoires par la suite), désignant le Gouvernement Français coupable de livrer tout notre armement et toute notre flotte : *« Duquesne, Tourville, Suffren, Courbet, Guépratte auraient-ils jamais consenti à mettre à la discrétion de l'ennemi une flotte française intacte ? »*

J'accuse De Gaulle d'incitation à la destruction de la flotte française à Mers-el-Kebir

Une partie importante de notre flotte, sous le commandement du

vice-amiral Gensoul, s'éloigne donc de la rade toulonnaise pour se mettre à l'abri sur la base navale de Mers-el-Kebir, à 6 kilomètres d'Oran en Algérie (Mers-el-Kebir, «petit port de pêche» en arabe, qui allait beaucoup grandir).

Les Anglais ne l'entendent pas ainsi. Ils veulent que toute la flotte française, l'une des plus fortes du monde à cette époque, la quatrième, se place sous leurs ordres et se mette donc au service d'une puissance étrangère, bien qu'alliée jusqu'à la signature récente de l'armistice.

De Gaulle ne doute pas une seule seconde que le gouvernement de Vichy ne peut accepter de placer la flotte française, ni même les bâtiments qui se sont réfugiés à Mers-el-Kebir, sous le pavillon britannique, car cette décision mettrait en péril le peu d'avantages acquis grâce à l'armistice, c'est-à-dire une moitié de notre pays non occupée par l'ennemi.

Du fait de l'engagement de ne pas se servir de notre flotte dans la poursuite des hostilités, cela évitait forcément un bombardement intensif, afin de détruire les navires restés dans la base navale du Var, et des milliers de victimes militaires et civiles.

De leur côté, les amiraux de la «Royale Navy», compte tenu des excellentes relations qu'ils entretenaient avec notre marine, ne pouvaient supposer un seul instant qu'elle rallierait les forces ennemies mais comprennent également ses réticences à se placer sous les ordres d'une puissance étrangère, dût-ce l'Angleterre, en tous les cas tant qu'elle n'est pas menacée.

La preuve en était apportée par le rassemblement d'une partie des bâtiments français dans un port encore libre, Mers-el-Kebir et par un grand nombre de bâtiments français également ancrés dans différents ports anglais qui se sont laissés saisir sans opposer de résistance.

Il n'y avait donc aucune raison stratégique de s'attaquer pour le moment à notre flotte dans le but de la détruire.

Interrogé, De Gaulle aurait dû s'y opposer de toutes ses forces bien qu'il n'aurait eu aucun poids sur la décision prise. Mais blessé dans son orgueil surdimensionné par le refus des amiraux de se placer sous son commandement, tout

comme ne l'avaient pas rejoint les officiers de notre armée malgré son pressant appel, il s'est abstenu de tenter d'influer une décision probablement agressive.

A Mers-el-Kébir donc, sous les ordres du vice-amiral Gensoul, se trouvent ancrés 31 navires (2 cuirassiers, 15 torpilleurs, 2 croiseurs, 6 destroyers et 6 sous-marins). Tous ces navires ne sont pas en position de combattre, bien au contraire.

Les bâtiments de la «Royale Navy», sous le commandement de l'amiral Sommerville (les cuirassiers Résolution et Vaillant ainsi que le porte-avions Ark Royal) se positionnent devant le port bloquant complètement la passe.

L'opération «Catapult» est lancée. Un ultimatum de 6 heures est proposé à Gensoul : soit saborder sa flotte, soit rejoindre sous escorte un port britannique.

Le 4 juillet à 17 heures, sans réponse à la fin du délai accordé, et sur ordre de Londres, contre l'avis même de Sommerville qui ne peut cependant qu'obéir, la marine anglaise ouvre le feu et les avions bombardent une flotte française désarmée et n'ayant nullement l'intention de se défendre. A l'exception du croiseur «Strasbourg» qui réussit à forcer le passage et à s'enfuir pour rejoindre Toulon, tous les autres navires seront coulés ou très fortement endommagés et 1297 marins seront massacrés (47 officiers, 196 sous-officiers et 1054 matelots).

Debout au milieu des cercueils l'amiral Gensoul s'adresse aux marins survivants :

«S'il y a une tache sur un drapeau aujourd'hui, ce n'est certainement pas sur le vôtre.»

Lors de l'allocution prononcée à la BBC le 8 juillet, De Gaulle fait preuve d'un froid réalisme et d'un cynisme révoltant. Il justifie l'opération et tente de se dédouaner en déplorant «l'épisode tragique» mais il affirme cependant : *«En vertu d'un engagement déshonorant, le gouvernement qui à Bordeaux avait consenti à livrer les navires à la discrétion de l'ennemi. Il n'y a pas le moindre doute que, par principe*

ou par nécessité, l'ennemi aurait un jour utilisé nos bâtiments, soit contre l'Angleterre, soit contre notre propre empire. Eh ! Bien, je le dis sans ambages, il vaut mieux qu'ils aient été détruits.»

Pas un seul mot, pas un seul regret, aucun sentiment de pitié pour les 1297 marins français massacrés sans même pouvoir se défendre.

Une fois encore, De Gaulle se sera trompé volontairement, puisque jamais notre marine ne s'est mise, ni ne se serait mise, au service de l'ennemi préférant se saborder.

(C'est justement à cause de la haine qu'il vouait aux Britanniques, à cause de Mers-el-Kebir, mais également à De Gaulle, allié des Anglais, que l'Amiral Jean de Laborde, surnommé le comte Jean, refusera d'obéir à l'amiral Darlan, qui lui demandera de mettre la flotte française, alors en rade de Toulon, au service des alliés et ordonnera l'ordre de se saborder en 1942)

Son orgueil est passé avant la vie de 1297 marins français et la destruction d'un potentiel militaire très important qui aurait été d'une aide précieuse après le débarquement américain en Afrique du Nord en 1942.

Lord Mountbatten exprimera ses regrets en venant saluer les tombes à Mers-el-Kébir quant à l'amiral Cunningham il affirmera qu'il s'agissait là d'une opération inepte sur le plan stratégique.

A la fin de la guerre, les autres amiraux anglais concernés, Sommerville et North, affirmeront qu'il s'est agi là de la plus grave erreur politique de toute la guerre, car toutes les parties responsables de cette destruction savaient que la marine française ne se rendrait jamais à l'ennemi. Ils estimeront également que le vice-amiral Gensoul porte une lourde responsabilité dans ce drame, car il aurait dû accepter le désarmement de ses bâtiments comme l'a fait l'amiral Godfroy à Alexandrie.

Ce sont là les chiffres officiels mais en réalité le nombre de marins et d'officiers tués fut bien plus important compte tenu

de ceux qui ne survécurent pas à leurs blessures. Ce nombre fut donc de 1297 dès le premier jour, mais 48 heures plus tard les Anglais ouvrirent de nouveau le feu sur ce qui restait de notre flotte sans défense afin de parachever leur ouvrage. Il nous faut donc ajouter 205 nouvelles victimes de cette agression plus des centaines de blessés gravement brûlés, soit un total de 1927 marins et officiers.

Les Anglais ont tué en deux jours plus de marins français que ne le fera la flotte allemande durant toute la guerre.

Quelques heures plus tard, dans la nuit du 7 au 8 juillet, le fleuron de notre marine, le cuirassé «Richelieu», amarré sur les quais du port de Dakar depuis le 23 juin, est également attaqué par les appareils du porte-avions anglais «Hermès».

Cela prouve, s'il était nécessaire, que toute cette opération avait été préméditée de longue date, puisque le même processus se déroule à Alexandrie où l'amiral Godfroy accepte, lui, l'ultimatum de l'amiral Cunningham et donne son accord pour désarmer ses navires qui, dès 1942, participeront à la chute des armées du Reich.

(Fin 2005, une délégation d'anciens de Mers-el-Kebir, 108 personnes toutes générations confondues, visite le cimetière où reposent les 1300 victimes de cette tragédie. Une découverte terrible les attend : le cimetière laissé à l'abandon depuis 1993, date à laquelle le « Souvenir Français » a cessé de s'en occuper pour raisons de sécurité, a été vandalisé et profané. Plus une seule croix debout, les plaques ont été dévissées. La tombe de l'amiral Darlan fracassée, le mausolée dans lequel sont déposés les ossements des marins non identifiés est à ciel ouvert. Les marins sont révoltés. (De nombreuses photos sont prises par l'un des participants, Raymond Quessada)

Le gouvernement français interpellé est incapable de donner à nos marins une sépulture digne de leur sacrifice. Il se permet, avec l'accord des autorités algériennes, de raser les tombes et de remplacer les croix par des blocs de béton afin

d'éviter un « casus belli » jusqu'à la limite permise par l'honneur national.

Donc le cimetière a été discrètement rénové mais en ôtant les croix des tombes afin de ne pas provoquer l'actuelle République algérienne et la population de confession musulmane alors que la très grande majorité des victimes est originaire de Bretagne, donc catholique.

En 1940 ce fut une honte pour De Gaulle mais aujourd'hui, et je le dis haut et fort, c'est une honte pour la France et pour son gouvernement d'avoir cédé à cette humiliation.)

Si l'on peut ne pas attribuer une pleine responsabilité à De Gaulle sur la dramatique tuerie de Mers-el-Kebir, bien que selon les affirmations du général Menzies, chef de l'Intelligence Service, c'est De Gaulle et son entourage qui ont créé un état d'esprit et conditionné le gouvernement britannique en affirmant que la flotte française allait tomber volontairement entre les mains de l'ennemi, notamment lors de son discours du 26 juin 1940 où il prend à partie Pétain en l'accusant d'avoir livré les deux tiers du territoire à l'ennemi, ainsi que notre flotte, nos avions, nos chars, nos armes, pour que l'adversaire puisse s'en servir contre nos propres alliés.

Réf. **Manuel Gomez – ex-journaliste écho d'Alger; écrivain-historien.**